

questions publiques—je n'hésiterais pas à prendre les moyens les plus énergiques pour faire cesser cet état de choses.

M. WRIGHT : N'a-t-on pas annoncé, ici même, il y a quelque temps, que les taux d'assurance avaient été diminués sur les navires de la Compagnie du Pacifique ?

L'honorable M. TARTE : Oui.

M. WRIGHT : Alors la réforme est commencée.

L'honorable M. TARTE : Oui, parce que nous avons nous-mêmes commencé à faire notre part. Les choses ne vont pas trop mal, mais il me semble qu'elles pourraient aller mieux. Je profite de toutes les occasions pour faire comprendre à la Chambre la nécessité de ne pas retarder l'amélioration de nos voies navigables. Il est indéniable qu'elles sont les moyens de transport les plus avantageux que nous ayons à notre disposition.

M. CLARKE : Dans quelle condition s'est faite la navigation cette année par la route du Saint-Laurent ? Combien d'accidents ont eu lieu ?

L'honorable M. TARTE : Il n'y a presque pas eu d'accidents entre Québec et Montréal.

M. CLARKE : Je parle du Saint-Laurent en général, et non pas d'une partie particulière du fleuve.

L'honorable M. TARTE : Il n'y a pas eu d'accidents graves. Tout dernièrement le "Monterey" de la ligne du Canadien Pacifique a fait naufrage près des Iles Saint-Pierre et Miquelon, pas du tout dans les eaux canadiennes.

M. BICKERDIKE : En réponse à l'honorable député de Jacques-Cartier, au sujet des taux d'assurance je puis dire que je ne considère pas que les compagnies exigent des taux exorbitants pour notre pays. On peut faire assurer le fromage pour 20 cents par \$100, depuis Toronto jusqu'à l'intérieur de l'Angleterre, avec un séjour de 10 jours sur le quai de chaque côté. Ces prix n'ont absolument rien d'exagéré. Les taux ont diminués de moitié depuis 2 ans, et cela est dû, en grande partie, aux améliorations faites à la route du Saint-Laurent. A propos de l'établissement d'une compagnie canadienne, je dois dire que nous en avons deux ou trois dont les actionnaires sont exclusivement canadiens. Nous avons d'abord la compagnie d'assurance maritime royale récemment formée à Montréal, puis la "British American" et la "Western" dont presque tous les actionnaires sont canadiens. A l'heure qu'il est les taux sont de 20 cents par \$100 pour les meilleurs navires, comme ceux de la ligne Allan ; et on accorde un délai de 10 jours sur le quai, des deux côtés. Peut-on prétendre que ces taux sont de nature à éloigner le trafic de la route du Saint-Laurent ? La Compagnie du Pacifique a ob-

M. TARTE.

tenu une réduction de 25 cents au printemps de 1903. Durant la dernière saison de navigation il y a eu 7 ou 8 naufrages dans le fleuve ou dans le golfe. Le gouvernement fit des enquêtes sérieuses pour découvrir les causes de ces accidents et dans tous les cas il a été constaté qu'ils étaient dus, non à l'absence d'améliorations convenables, mais à l'incompétence des officiers.

L'honorable M. TARTE : De quels officiers ?

M. BICKERDIKE : Des fois, c'était le capitaine, d'autres fois le second, et dans certains cas le pilote. Mais je ne crois pas qu'il y ait un seul cas dans lequel l'accident ait été causé par des déficiences dans le chenal du Saint-Laurent. Ces faits ont été portés à la connaissance du ministère de la Marine et des Pêcheries par le capitaine Spain, qui a été chargé de faire plusieurs enquêtes, et par le capitaine Salmon, qui en a aussi conduit quelques-unes. Chaque fois, il a été constaté que les accidents n'étaient pas dus à des déficiences du chenal, mais à l'incompétence des officiers.

M. R. L. BORDEN : Quels sont nos taux, comparés à ceux des Lloyds ? Je suppose que nous avons des compagnies qui assurent par la route du Saint-Laurent ? Les taux sont-ils à peu près les mêmes ?

M. BICKERDIKE : Oui, virtuellement les mêmes.

L'honorable M. TARTE : Quels sont les taux américains ?

M. BICKERDIKE : Ils sont environ 20 pour cent plus bas que les nôtres.

M. MONK : Cela revient à ce que je disais. Mon honorable ami (M. Bickerdike) est lui-même à la tête d'une compagnie d'assurances et les compagnies d'assurances trouvent toujours les taux très modérés, tandis que la masse des assurés croient que ces taux sont exorbitants. Je ne suis pas assez au courant de cette question pour la discuter ici, mais il est indéniable que nos taux sont beaucoup plus élevés que ceux des Américains et c'est le point que je tiens surtout à faire ressortir.

M. BICKERDIKE : Il en sera naturellement toujours ainsi, parce que notre route comprend plusieurs centaines de milles de navigation fluviale qui est toujours plus dangereuse.

M. COCHRANE : L'honorable député n'a-t-il pas dit que le fleuve était en parfait état et que les accidents étaient dus à la négligence des officiers ?

M. BICKERDIKE : Parfaitement.

M. MONK : Tout est là, et sans vouloir recommander la nomination d'une commission, une chose que le gouvernement du jour semble avoir mise à la mode, je crois que si l'on chargeait un homme compétent d'ex-